

Synthèse

En Nouvelle-Aquitaine, 13,3 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté monétaire en 2020, première année touchée par la crise sanitaire. Le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique. Selon les approches, la pauvreté peut être abordée par la perception d'aides sociales spécifiques, par la conjonction de conditions de vie défavorables, ou par la situation au regard d'un niveau de vie monétaire de référence.

Ces approches ne sont pas toutes mobilisables au niveau régional, *a fortiori* à un niveau géographique plus fin. L'approche monétaire est la seule qui permet cette analyse à un niveau régional ou infra-régional. Elle est par ailleurs relativement standardisée et commune à de nombreux pays.

Selon cette approche monétaire, la Nouvelle-Aquitaine est au 7^e rang des 13 régions de métropole. La Creuse, le Lot-et-Garonne et la Dordogne se situent parmi les départements de métropole les plus concernés. *A contrario*, les Landes et les Deux-Sèvres figurent parmi les plus épargnés. Les communes les plus urbanisées ou au contraire les plus rurales sont plus touchées par la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine.

Les ménages en situation de pauvreté disposent d'un niveau de vie médian légèrement supérieur à celui de l'ensemble des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté. Les prestations sociales représentent la première composante des revenus des ménages pauvres néo-aquitains (33,1 %), juste devant les revenus d'activité (32,8 %). Ces mécanismes de redistribution permettent un transfert de revenus, réduisant ainsi la pauvreté.

Le taux de pauvreté varie inversement avec l'âge, en Nouvelle-Aquitaine comme au plan national. Les personnes vivant seules sont relativement plus affectées, et plus encore les familles monoparentales. Ces contextes familiaux sont majoritairement vécus par des femmes, plus souvent concernées par la monoparentalité ou de plus faibles revenus.

Parmi les ménages néo-aquitains en situation de pauvreté monétaire, six profils peuvent être identifiés, représentatifs de la diversité de leurs situations économiques et familiales ou de leur lieu de vie. Un premier profil regroupe des ménages pauvres retraités, très présents dans les territoires les plus ruraux. Un deuxième profil rassemble des ménages pauvres insérés sur le marché du travail, dont les deux tiers sont des ménages avec enfants.

Les quatre autres profils caractérisent des ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, comme les ménages jeunes, très présents dans les villes universitaires qui composent le troisième profil.

Les trois derniers profils différencient les ménages pauvres selon le statut d'occupation de leur logement : les propriétaires de leur logement, plus présents dans les communes rurales, les locataires du secteur privé et enfin les locataires de logements sociaux. Pour ces cinquième et sixième profils, la part des prestations sociales dans le revenu disponible est particulièrement importante.

Ces différents profils de pauvreté se retrouvent dans tous les territoires, mais dans des proportions qui varient sensiblement.